

## SERVICES OFFERTS/

- médicaux et infirmiers
- psychosociaux
- réadaptation
- inhalothérapie
- nutrition
- aide à la domicile
- soins palliatifs
- soutien au deuil
- services aux proches aidants
- références aux ressources d'hébergement



## RENSEIGNEMENTS/

Pour de plus amples informations, contactez le CLSC de votre secteur et composez le poste 6066.

### CLSC de Saint-Jean-Port-Joli

Téléphone : 418 598-3355

### CLSC de Saint-Pamphile

Téléphone : 418 356-3393

### CLSC de Saint-Fabien-de-Panet

Téléphone : 418 249-2572

### CLSC de Montmagny

Téléphone : 418 248-2572

### CLSC de L'Isle-aux-Grues

Téléphone : 418 248-4651

## VALEURS

Confidentialité  
Humanisme  
Équité  
Respect  
Engagement  
Excellence



## SERVICES DE SOUTIEN à domicile

Comment savoir si vous pouvez en recevoir?



## SERVICES DE SOUTIEN À DOMICILE/

### Pour qui?

Les services de soutien à domicile sont proposés, après évaluation, aux personnes ayant des incapacités temporaires ou permanentes, comme les personnes âgées ou handicapées, les personnes en convalescence, atteintes d'une maladie chronique ou encore les personnes en fin de vie.

### Objectif

Les services à domicile ont pour but de maintenir la personne dans son milieu naturel, tout en la soutenant dans son désir de mener une vie autonome.

Pour de plus amples informations ,  
contactez le CLSC de votre secteur  
et faites le poste 6066.



## COMMENT SAVOIR SI VOUS POUVEZ EN RECEVOIR?/

### Personnes admissibles

- Celles qui ont subi une opération ou qui sont en convalescence et qui ne peuvent se déplacer.
- Celles qui sont en phase aiguë d'une maladie qui les empêche de sortir.
- Celles qui sont incapables de se déplacer à l'extérieur à cause d'une perte de mobilité ou d'une cécité.
- Celles qui sont en situation de grande faiblesse causée par ma maladie.

### Personnes non admissibles

- Celles dont la convalescence est terminée.
- Celles qui sont capables de participer à des activités sociales à l'extérieur, de faire leurs emplettes ou d'aller chez le coiffeur.
- Celles qui ont une voiture ou qui peuvent utiliser le transport public ou un transport privé.
- Celles qui se déplacent facilement avec un fauteuil électrique.

LES SERVICES À DOMICILE ONT POUR BUT DE MAINTENIR LA PERSONNE

DANS SON MILIEU DE VIE NATUREL, TOUT EN LA SOUTENANT DANS

SON DÉSIR DE MENER UNE VIE AUTONOME